



La Gogane

Journal Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°111
Février Mars 2017



C'est dans l'air // Trouvez votre emploi saisonnier avec l'Espace Jeunes - p 3



Assos // Stages, soins et Equifeel au programme d'Érimûr'Ânes - p 7



Culture // Atelier de danse parents enfants à la médiathèque - p 13



Culture // Le festival de théâtre Ça Chauffe revient - p 14

Plus belle ma ville !



Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur www.murs-erigne.fr



Deuxième partie de mandat : quelles priorités ?

Le démarrage de cette deuxième moitié de mandat est l'occasion d'afficher les grandes priorités de notre ville pour les 3 prochaines années.

La première partie de mandat a permis à notre commune de montrer sa capacité à préserver ses services publics et à renforcer son attractivité malgré une situation financière dégradée. Ce défi a pu être relevé grâce à la détermination de l'équipe municipale, aux efforts déployés par nos agents municipaux pour optimiser le fonctionnement de nos services municipaux.

À mi-mandat, l'enjeu est donc de garder la même ambition malgré un niveau de contraintes toujours plus élevé. Le redressement de nos finances est engagé et le désendettement va se poursuivre (diminution du poids de la dette de 870 000 € depuis 2014, baisse des dépenses de fonctionnement de 20% sur la période 2014-2015).

Le ciblage de nos dépenses et de nos investissements, la mutualisation de moyens avec d'autres communes, l'optimisation de la gestion du patrimoine communal sont les priorités retenues, à l'issue d'un travail prospectif, pour consolider notre action dans cette deuxième partie de mandat. L'enjeu est de maîtriser l'équilibre de notre budget sans avoir recours à l'augmentation de nos taux d'impôts communaux. **Pour 2017, nos impôts communaux n'augmenteront donc pas** (notons que les taux de ces impôts n'ont pas bougés durant cette première partie de mandat).

La dynamique de notre politique de logement depuis 3 ans (163 nouveaux logements autorisés) va donner lieu au démarrage de nouvelles opérations de construction à taille humaine et réparties sur la commune, avec toujours l'obligation d'augmenter les logements sociaux pour faciliter l'accueil de familles à revenus modestes.

Les projets budgétaires les plus importants envisagés vont concerner les écoles (lancement du projet de rénovation

de l'école Bellevue élémentaire), la voirie et les bâtiments (entretien, mise aux normes), le cadre de vie (poursuite de la valorisation de la Roche de Mûrs), la vie économique et l'emploi (projet d'extension de la zone d'activité, projet de création d'une pépinière d'entreprises).

La vie culturelle, la vie sociale et associative, la vie sportive, la jeunesse seront au cœur des préoccupations municipales pour encourager l'émergence de talents, favoriser la rencontre des générations, créer du lien social et des solidarités, susciter et reconnaître le bénévolat.

La démocratie s'exprimera à travers la poursuite des travaux des commissions, la mise en place d'ateliers pour dessiner la ville que nous voulons demain et renforcer les liens population et élus municipaux.

Mûrs-Erigné continuera sur sa lancée pour mieux affirmer son identité dans la polarité du Sud Loire, à savoir : une ville attachée à son cadre de vie, à la préservation de son patri-

moine naturel et de sa biodiversité, au maintien de son activité agricole, une ville entreprenante qui sait concilier économique et social, une ville ouverte sur son territoire local et européen.

Pour cette deuxième partie de mandat, sachons continuer les efforts entrepris avec le même enthousiasme et la même détermination pour montrer que notre commune, ses élus, ses citoyens sont capables de prendre leur destin en main sans tout attendre « d'en haut ».

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de l'équipe municipale, de manière à ce que tous ensemble nous puissions nous mobiliser avec le même élan pour mener à bien ces priorités.



Le Maire, Damien COIFFARD.

© Philippe Noisette

« Équilibrer notre budget
sans augmenter notre
taux d'imposition »

La Gogane est le journal
d'informations communales
de la Ville de Mûrs-Érigné.

Directeur de la publication :
Damien Coiffard, Maire

Comité de rédaction :
Les élus de la Cellule communication, le
service communication et les associations
dont les articles sont publiés dans ce
numéro.

Crédits illustrations :
Ville de Mûrs-Érigné, FreePik.com et
PixaBay.com sauf précisé par la mention
© ou « Source ».

Contact :
5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Mûrs-Érigné.
Tél. 02 41 79 78 77
Fax : 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :
Paquereau
8 boulevard des Bretonnières
49124 Saint Barthélémy d'Anjou
02 41 69 05 05
Tirage : 2 900 ex
Dépôt légal à parution.
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales.



Et retrouvez toutes les actualités de la Ville sur www.murs-erigne.fr ou sur notre page [Facebook.com/MursErigneOfficiel](https://www.facebook.com/MursErigneOfficiel)

Le 18 mars, l'Espace Jeunes vous aide dans votre recherche d'emploi saisonnier

Information gratuite et accessible à tout public sur l'aide à la recherche d'emplois saisonniers, samedi 18 mars à partir de 14h jusqu'à 18h, salle Bellevue.

De nombreuses offres d'emploi déclinées par secteurs professionnels (agriculture, tourisme, animation, restauration, hôtellerie, industrie, aide à domicile, l'étranger...) seront présentées. Des informations pratiques sur la législation du travail, le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche seront également à votre disposition. Des professionnels proposeront des offres d'emplois en direct. N'oubliez pas d'apporter votre CV.

Contact : Espace Jeunes 12 chemin de Bellevue, Régine Guerry, animatrice informatrice, au 02 41 44 44 41 ou à pij@ville-murs-erigne.fr



Des nouveautés dans vos démarches

Une nouvelle carte électorale pour les électeurs inscrits

Les élections Présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai, et les élections Législatives les 11 juin et 18 juin.

Entre le 1^{er} mars 2017 et au moins 3 jours avant la date du scrutin du 23 avril, il sera envoyé à chaque électeur inscrit sur la liste électorale de la Ville de Mûrs-Érigné, une nouvelle carte électorale. Les anciennes cartes sont à détruire dès réception des nouvelles. Pour voter, vous aurez besoin de votre carte électorale et obligatoirement d'un titre d'identité. Les électeurs qui ont informé avoir changé d'adresse depuis le 31 décembre 2016, dans le périmètre de la commune, ne recevront pas de carte à leur nouvelle adresse. Leur carte sera disponible à l'ancien bureau de vote le jour du scrutin. **Il est important de prévenir le service population de l'Hôtel de Ville en cas de changement d'adresse sur la commune en apportant un justificatif d'adresse récent.**



Changements pour vos demandes d'autorisation de sortie du territoire et de carte d'identité

Les demandes d'autorisation de sortie de territoire pour un mineur sont rétablies depuis le 15 janvier 2017. Un nouveau dispositif a été mis en place, plus besoin de se déplacer à l'Hôtel de Ville, le formulaire de demande, ainsi que la liste des pièces à fournir est à télécharger directement sur service-public.fr

À compter du vendredi 24 février 2017 à 17h, dans le cadre de la réorganisation des missions de l'État, les demandes de cartes d'identité, tout comme le sont déjà les passeports, ne seront plus recueillies à la mairie de Mûrs-Érigné, mais dans des villes de plus grande importance (les Ponts de Cé, Angers pour les plus proches).

L'équipe du service Population de l'Hôtel de Ville sera là pour vous apporter son aide et vous guider si besoin.

Contact démarches : Arlette Antier au 02 41 79 51 07 ou à responsable.population.logement@ville-murs-erigne.fr

À savoir ...

Broyage et compostage avec Angers Loire Métropole

Comme chaque année, Angers Loire Métropole vous propose de bénéficier d'un composteur ou lombricomposteur contre une participation de 20 €.

Pour les composteurs, l'inscription préalable se fait auprès de la mairie ou en appelant le **0800 41 88 00**. Des permanences de retrait sont déjà fixées au Centre Technique Environnement Déchets 13 boulevard de la Chanterie à Saint Barthélemy d'Anjou les mercredis 29 mars de 9h à 19h (clôture des inscriptions au 10 mars), 31 mai de 9h à 19h (clôture des inscriptions au 12 mai), 27 septembre de 9h à 19h (clôture des inscriptions au 8 septembre) et 22 novembre de 9h à 19h (clôture des inscriptions au 3 novembre).

Pour les lombricomposteurs (pour les personnes n'ayant pas de jardin), renseignement et inscription uniquement au 0800 41 88 00.

Des démonstrations de broyage ainsi que des informations sur les aides à la location de broyeur sont organisées en déchetteries. Apportez vos tailles et repartez avec le broyat, c'est gratuit !

Rendez-vous en avril de 10h à 12h et de 14h à 16h dans les déchetteries : lundi 3 à Emmaüs à Saint-Jean de Linières, mercredi 5 au Petit Guichard à Saint-Sylvain d'Anjou, vendredi 7 à la Claire-Brunette à Juigné sur Loire, lundi 10 à Villechien à Saint-Barthélemy d'Anjou, mercredi 12 aux Brunelleries à Bouchemaine et vendredi 14 au Haut-Coudray à Montreuil Juigné.



Du côté des acteurs économiques

Aubance Couverture voit plus grand

Devenu trop à l'étroit dans son local du 23b rue Tudela de Duero, Adrien Cesbron, artisan couvreur et dirigeant de la société Aubance Couverture, vient d'emménager au 32 ZA de l'Églantier. Son projet ? Développer son activité. Interview.

Vous êtes sur la commune depuis 2005, pourquoi avoir choisi Mûrs-Érigné au départ ?

C'était d'abord une opportunité, car l'un des couvreurs de la commune partait en retraite. Ensuite, parce qu'habitant à l'époque à Soulaines sur Aubance, cela me rapprochait de mon lieu de travail. Enfin, mon père était à l'époque artisan sur Mûrs-Érigné, je connaissais donc bien le territoire.

Vous triplez votre surface en passant d'un local de 100m² à 350m². Pourquoi ?

Mon ancien local était situé dans une zone résidentielle, ce qui rendait l'accès difficile pour les gros véhicules. Qui plus est, je commençais à ne plus avoir assez de place pour stocker mon matériel. Ce local était donc devenu inadapté pour mon activité.

L'avantage de mon nouveau local, c'est qu'il possède 50m² de bureau. Ce qui est important pour moi, car je souhaite pouvoir embaucher, à moyen terme, un CDD ou un intérimaire qui pourrait se rendre sur les chantiers avec un apprenti.



Adrien Cesbron, dirigeant d'Aubance Couverture

Ceci me dégagerait plus de temps pour la partie administrative car il est parfois difficile de répondre à toutes les demandes de devis et être sur les chantiers en même temps. J'avais donc besoin de locaux techniques fonctionnels assez grands pour tout stocker et aussi d'un espace bureau adapté.

Que va devenir votre ancien local ?

Pour le moment ma décision n'est pas prise. Pour le relouer à une entreprise, il faudrait d'abord faire des travaux. Je pourrais aussi raser le bâtiment et faire construire des logements. Je réfléchis encore à la question.

Contact : Aubance Couverture, 32 ZA de l'Églantier, au 06 83 71 02 93 ou à aubance.couverture@gmail.com

En bref ...

Made in Angers sur Mûrs-Érigné

Le magasin **Caba Biocoop** participe à l'opération « Made in Angers » et vous ouvre ses portes les **jeudis 16 et 23 février à 15h.**



Visite guidée des lieux.
Durée : 1h-1h30.
Pour y participer, rien de plus simple, rendez-vous sur le site www.madeinangers.fr et inscrivez-vous en ligne.

Fret Solutions, nouvelle entreprise sur notre territoire

Depuis début décembre, Éric Varennes, dirigeant associé de Fret Solutions s'est installé avec son associé et leur salarié dans un local communal au 16 rue Saint Vincent. Son équipe crée des « progiciels », comprenez des logiciels professionnels. Rencontre.

Pourquoi avoir choisi Mûrs-Érigné ?

Nous étions à Angers depuis notre création en 2013, mais nous souhaitions nous rapprocher du lieu de vie des membres de l'équipe, ce qui est un réel gain de temps et un confort de travail. Ce qui a joué, c'est aussi l'affect, car je trouve que Mûrs-Érigné est une commune où il fait bon vivre.

Quels services propose Fret Solutions ?

Fret Solutions créée, développe et héberge des produits informatiques en mode web. Cela va du site internet au logiciel dédié avec application mobile. Notre logiciel « phare » est le Cargo-TMS qui s'adresse aux transporteurs, mais aussi aux chargeurs, industriels et distributeurs. Il permet de gérer tous types d'opérations de transport, depuis la prise de commande jusqu'à la facturation. Nous avons également notre produit Cargo-TRACK qui permet un suivi colis en ligne avec prise de photos par les

livreurs et signatures clients. Ces progiciels sont innovants et accessibles, même pour de petites entreprises. Ils s'adaptent à nos clients et leur permettent des gains de productivité importants dans la gestion et le suivi de leurs livraisons. Plus localement nous développons des sites internet, e-boutiques et portails web. Nos compétences dans le domaine du web nous permettent de traiter les problématiques du simple site « vitrine » au progiciel de gestion d'une station de lavage avec réservation en ligne et application mobile.

Vous avez un SAV (Service Après-Vente) décentralisé ?

Pas du tout, le SAV c'est nous ! Et on a très peu d'appels, ce qui est plutôt bon signe. Cela veut dire que nos produits sont faciles à utiliser. Notre approche vise à rendre accessibles nos technologies. Nos solutions sont simples dans leur mise en œuvre comme dans leur fonctionnement. Elles permettent à nos clients de se concentrer sur leurs métiers respectifs sans être perturbés par des problématiques informatiques.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Le développement à l'international ! Nos



Éric Varennes, Président de Fret Solutions

clients sont partout en France et nous avons un client au Luxembourg, prochainement deux. Nous visons l'Italie, l'Espagne et la Pologne car ils ont de nombreux petits transporteurs. Cela nécessitera une traduction technique de notre application mais c'est l'avantage de notre métier, avec un ordinateur et une connexion internet nous pouvons travailler de n'importe où. Aujourd'hui, il y a 35 000 transporteurs en France, nous espérons bien continuer à les équiper. D'ailleurs nous souhaitons recruter dès avril un commercial qui ait des compétences « métier » en transport.

Contact : Fret Solutions, 16 rue Saint Vincent, au 09 73 69 79 52, à contact@fretsolutions.fr ou sur www.fretsolutions.fr

À savoir...

Le Comité des Fêtes redémarre et cherche des bénévoles

La municipalité a décidé de relancer les activités du Comité des Fêtes. Sa fonction ? Aider au développement des activités festives proposées par la commune (ex : la Fête du Jau).

Pour cela, elle est à la recherche de volontaires afin de constituer une structure dynamique en s'appuyant sur de bonnes volontés.

👉 Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Richard Heusèle au 16 rue des Alouettes ou Jean-Louis Audouin à adjoint.asso.sport@ville-murs-erigne.fr



4 nouveaux logements rue Joseph Guicheteau

Maine et Loire Habitat lance prochainement son chantier de construction pour 4 logements sociaux rue Joseph Guicheteau.

Ce sont 4 logements locatifs de type 3 (65-67m²) qui devraient voir le jour en 2018. Cet ensemble immobilier sera constitué de 2 bâtiments sur 2 niveaux avec à chaque fois un logement en rez de chaussée et un logement au 1^{er} étage.



Quelques perturbations sont à prévoir durant le chantier.

Le chantier devrait débuter le 13 mars pour une durée d'un peu plus d'un an (livraison prévue au 2nd semestre 2018). Durant cette période, le stationnement sera supprimé aux abords du chantier. Les branchements et les raccordements de réseaux nécessaires à ces travaux vont également perturber la circulation des riverains qui accèdent à leurs logements en amont du chantier.

Nouvelles permanences pour le service logement

Les permanences du service Logement sont désormais les **mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h. Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Ce service se situe dans les locaux du C.C.A.S (5 chemin de Bellevue, à gauche de l'Hôtel de Ville).

Vous pouvez dorénavant saisir votre demande de logement en ligne sur www.demandelogement49.fr puis appeler le service logement pour vérifier que la demande a bien été enregistrée et qu'il ne manque aucun renseignement.

Contact : Pascale Provôt, responsable service logement, au 02 41 79 78 85 ou à assistante.ccas.logement@ville-murs-erigne.fr

Rappel

Propriétaires, pensez à faire élaguer vos arbres en bordure de ligne téléphonique

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière, et doit être réalisé à titre préventif.

Chaque année, les chutes d'arbres et l'usure par frottement des branches sur les câbles constituent une cause importante de dérangement sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes. Pour prévenir ces dommages et assurer la continuité de services, la commune invite les propriétaires riverains des lignes à procéder régulièrement à leurs frais aux travaux d'élagage.

Le téléphone est aujourd'hui indispensable tant dans la vie courante que sur le plan professionnel et sécuritaire notamment dans les cas d'appels d'urgence (SAMU, police, pompiers...).

Les conséquences d'une coupure peuvent s'avérer graves : des personnes dépendantes sont isolées, des liaisons internet, des télé-transmissions sont coupées, des alarmes deviennent inactives...

En cas de dommages causés aux câbles vous engagez votre responsabilité civile. À ce titre, vous serez facturé du montant des réparations. Vous êtes également passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunications électroniques.

Pour vos travaux d'élagage, n'hésitez pas à faire appel à un professionnel.



Source : plaquette prévention Orange

Faites le plein d'activités à l'Espace Jeunes pendant les vacances !

L'Espace Jeunes a concocté 2 semaines d'activités pour les jeunes de 11 à 25 ans pendant les vacances scolaires. Aperçu.

Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17
14h-18h : jeux vidéo Tournoi virtuel à la salle Jean Carmet 	13h30-16h30 Concert « Listen to this » au Chabada à Angers	À l'Espace Jeunes 10h-12h : Art créatif Pixel'Art 14h-18h Organisation du MÛRS DU SON	 14h-18h : Futsal Salle des Grands Moulins	À l'Espace Jeunes 14h-18h Jeux de plateau et jeux d'adresse
Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
À l'Espace Jeunes 14h-18h : Réflexion Idées 2017 Projet boîte à livres, vacances été... 	10h-12h : Cuisine Préparation des burgers du soir à l'Espace Jeunes 14h-18h : Cinéma « American Day » Cinéville Les Ponts de Cé 3.50 € pour les -14 ans 5 € pour les +14 ans 20h-22h : Repas Burgers et pop corn 3.50 € - à l'Espace Jeunes	14h-18h Tournoi de futsal Salle des Grands Moulins 	À l'Espace Jeunes 14h-18h Organisation du MÛRS DU SON 	10h-12h30 : Sortie Canicrô Rochefort sur Loire 8 € 16h : Goûter crêpes « Chandeleur après l'heure ! » à l'Espace Jeunes

Les activités sont gratuites (sauf celles mentionnées avec un tarif) et le transport inclus. Rendez-vous à l'Espace Jeunes avant les activités.

Contact : Espace Jeunes, 12 chemin de Bellevue, au 02 41 444 441. Tidiane Konaté, responsable, à responsable.jeunes@ville-murs-erigne.fr

Carnet

NAISSANCES



- > Léa NIVELLEAU : 08/11/16
- > Gabriel FÉNEYROL : 10/11/16
- > Lya LENOIR : 13/11/16
- > Adélie CHAPELEAU : 20/11/16
- > Mia COUÉ : 25/11/16
- > Alice DALIFARD : 26/11/16
- > Mila LÔ : 01/12/16
- > Clara CHOISNET : 03/12/16
- > Adam ATMANI : 09/12/16
- > Arielle LEGRAND : 19/12/16
- > Romy REINHART : 03/01/17

MARIAGES

- > AZAM Michaël et RUCHAUD François : 12/11/16
- > GIANG Éric et CHATEL Amélie : 12/11/16

DÉCÈS

- > Solange LIEVRE ép AGATOR : 16/12/16
- > René LAUD : 23/12/16
- > Paulette LECENDRIER veuve DESGRÉ : 05/01/17
- > Marie-Thérèse PERRET veuve MOTAIS : 06/01/17
- > Francis GEORGES : 12/01/17

Quelques règles de civisme

Stop aux déjections canines sur l'espace public !

Un geste simple pour une ville propre : ramassez les déjections de votre animal. La propreté de l'espace public c'est l'affaire de tous et pas seulement des agents municipaux. Chacun doit s'investir pour devenir acteur de la propreté dans son quartier ou dans sa rue en adoptant les bons comportements.

Voici 3 étapes simples à suivre au quotidien pour garder la ville propre et agréable à vivre :

1 - Équipez-vous de ramasse crottes (sacs en plastique, pince à crottes) disponibles chez les professionnels animaliers, internet, que vous placerez dans votre sac à mains, poche de veste, pantalon... ou tout simplement d'un petit sac poubelle.

2 - Éloignez votre animal du trottoir au moindre signe d'envie de sa part et approchez-le du caniveau. Pour que cela devienne vite une habitude, félicitez-le à chaque fois qu'il y a fait ses besoins.

3 - utiliser votre matériel de ramassage de déjections et déposez-le dans une poubelle. Dans les parcs et chemin, une fois ses besoins assouvis, allez directement ramasser son beau cadeau pour ne pas l'oublier là.



Pour rappel, le ramassage des déjections est obligatoire. Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 68 €. Alors ne soyez pas cabots, ramassez les déjections de votre animal !

Cours, soins, stages et Equifeel à Érimûr'Ânes

L'association continue ses activités hebdomadaires (cours, bénévolat), tout en organisant les vacances d'hiver et son concours annuel d'Equifeel. Nouveauté de ce début d'année : un grand merci aux élus pour le prêt par la commune d'un terrain nous permettant dorénavant de profiter d'une carrière de 40m par 60m, de quoi donner de l'ampleur à nos activités à venir.

Stages de vacances d'hiver du lundi 13 au jeudi 16 février, journées « initiation » ou « perfectionnement », selon le niveau des cavaliers. Au programme : soins aux équidés, observation de leurs comportements, séances ludiques pour les plus jeunes, balades, révisions des Galops® et passage des tests le jeudi 16 pour les cavaliers en perfectionnement.

Vendredi 17 février, journée de préparation à l'Equifeel, pour se préparer au concours d'entraînement (non-officiel) Equifeel, du dimanche 2 avril 2017.

L'Equifeel est une discipline mettant en valeur le travail accompli à pied avec son cheval/poney/âne ou mule(t). Il s'agit de réaliser 5 à 6 tests ludiques à réaliser à pied. Pour chaque test, le cavalier choisit parmi 3 niveaux de difficulté, pour mettre en valeur sa complicité avec son équidé (le niveau le plus avancé consiste souvent à réaliser le contrat avec le cheval en liberté). Le but de l'Equifeel est de donner au cavalier d'avantage de compréhension de l'équidé, de réflexion et de ressenti dans ses interactions avec lui (définition de la FFE, fédération Française



d'Équitation).

Tarifs : stages 25 €/j (adhérents) ou 35 €/j (non-adhérents), concours 5 € (adhérents) / 10 € (non-adhérents), adhésion annuelle 20 €.

Pour information, il nous reste des places sur 3 créneaux pour des cours :
- vendredi, 17h30-19h30, pour un cavalier (à partir Galop® 3) ;
- samedi, 14h-16h, pour un cavalier débutant (7-9 ans) ;
- samedi, à partir de 16h, pour des cours particuliers (tous niveaux).

Contact : Caroline Bosc au 07 81 17 65 85 pour les activités équestres, Nicole de Frémont pour le bénévolat au 06 21 47 90 96, à asso.erimur.anes@gmail.com ou sur <http://asso.erimuranes.free.fr>

Camps et sports au centre Bouëssé - la Garenne

Le Centre Bouëssé La Garenne est un centre d'animation d'éducation populaire proposant de l'hébergement et de la restauration.



Mini-camps été 2017

Plusieurs séjours sont organisés : pour les maternelles (3 jours) du 10 au 12 juillet et/ou du 24 au 26 juillet et/ou du 21 au 23 août, pour les CP CE (5 jours) du 10 au 14 juillet et/ou du 17 au 21 juillet et/ou du 21 au 25 août, et pour les CM (5 jours) du 17 au 21 juillet et/ou du 24 au 28 juillet et/ou du 21 au 25 août. Les inscriptions débuteront le 6 mars.

Contact : Centre BLG au 02 41 57 71 10 ou à centrebouesselagarenne@fol49.org
Facebook : Centre Bouëssé La Garenne

Club multisport adulte

Le club multisport adulte a lieu tous les mardis soir en période scolaire. Franck, éducateur sportif, accueille un groupe d'une quinzaine de personnes de 20h à 21h30. Ce groupe découvre les activités physiques et sportives sous forme de cycle, dans un domaine d'activités comme les sports collectifs, de raquettes, pleine nature,... Chaque séance est construite en fonction des attentes des participants.

À l'agenda

Dimanche 5 février à 17h Concert des professeurs de l'école de musique

L'école de musique et de danse Accordance organise un concert de ses professeurs dimanche 5 février à 17h à l'espace Aimé Moron à Juigné sur Loire.

Concert jazz, variété et classique. Entracte et vin chaud sont prévus.

Tarifs adultes : 8 € / Adhérents et moins de 18 ans : 5 € / Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation par mail à contact@accordance-asso.fr

Mercredi 15 février de 15h30 à 19h30 Collecte de don du sang

En ce début d'année, le centre de la transfusion sanguine organise une campagne d'appel au don de sang car les stocks sont à la limite du seuil d'alerte.

L'association pour le don de sang bénévole Pays Louet Aubance organise un collecte mercredi 15 février, de 15h30 à 19h30, au Centre Culturel Jean Carmet (37 route de Nantes), et vous invite chaleureusement à y venir. Les membres de l'association vous réserveront un très bon accueil et un collation à l'issue du don.

Pour donner son sang, il faut avoir 18 ans (justificatif d'identité), peser plus de 50 kilos, être en bonne santé, ne pas avoir fait de séjour récent à l'étranger hors de l'Europe et ne pas avoir eu de soins médicaux ou dentaires récents.

Contact : Maison du don (Angers), au 02 41 72 44 44 ou Association Pays Louet Aubance à adsbpayslouetaubance@netcourrier.com

La ludothèque vous accueille pendant les vacances

Les horaires d'ouverture de la ludothèque Colin Maillard change pendant les vacances.

La ludothèque sera ouverte mardi 21 et mercredi 22 février de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Jeudi 23 de 9h30 à 12h.

Elle sera fermée du 13 au 18 février inclus.

Lancement du projet urbain collaboratif « Plus

Dans le cadre de sa politique d'urbanisme et notamment sa volonté de construire la ville de demain en concertation avec les acteurs du co-construction citoyenne pour « Réinventer et construire une ville désirable pour les habitants et les porteurs de projets ». Retour sur ce

Le projet

Une volonté de changement pour rompre avec nos habitudes

La municipalité, avec l'aide de ses services, a souhaité s'engager dans un objectif de co-construction de la ville de demain. Malgré les contraintes économiques et réglementaires, il s'agit ici de fédérer les énergies et volontés nécessaires pour faire de Mûrs-Érigné une ville durable et désirable.

Pour atteindre notre but, il a été décidé de casser les codes actuels de réunion publique à sens unique en resituant le citoyen au cœur de la cité.

Aujourd'hui, de plus en plus de citoyens ne souhaitent plus être simples consommateurs ou « subir » les évolutions de la société dans laquelle ils vivent. Ils attendent davantage, ils veulent pouvoir s'impliquer et participer aux projets de leur territoire, que leur opinion ait du poids, que des actions concrètes se mettent en place avec eux et pour eux.

Redonnons leur le pouvoir de s'approprier leur habitat, de s'investir pour leur avenir.

Un choix : le travail en commun, ou comment chercher à construire une vision collective dépassant la seule perception individuelle

4 objectifs pour cette démarche de co-construction :

- Développer une culture du territoire et de son aménagement.
- Obtenir une mobilisation citoyenne et de nouvelles formes d'implication.
- Co-construire la ville et les projets de demain.
- Profiter des projets imminents comme fabrique du projet urbain de Mûrs-Érigné.

Nous voulons travailler à la mobilisation du plus grand nombre par de nouvelles formes d'implication citoyenne qui iront au-delà des traditionnelles réunions d'informations ou de consultations publiques.

Que vous soyez habitants, acteurs ou simples usagers, actifs ou retraités, vous êtes tous appelés à participer à l'émergence d'une culture du territoire et à la vision partagée de son aménagement.



**Réinventer
construire
désirable
habitants
porteurs**

Retour sur la soirée de lancement du projet : une soirée pas comme les autres !



La soirée du 23 novembre dernier au Centre Culturel Jean Carmet était le lancement officiel de cette démarche de co-construction. Le but ? Commencer dès à présent à rassembler et fédérer les acteurs du territoire autour de ce projet.

Cette soirée, qui était ouverte à tous, était aussi l'occasion d'avoir, au travers d'intervenants, des retours d'expériences similaires.

Nous avons eu le plaisir de recevoir les professionnelles des cabinets GOA et Wigwam qui ont tous les deux accompagné des projets d'urbanisme avec un travail collaboratif. Elles ont ainsi pu témoigner des nombreux avantages d'une telle démarche et des résultats positifs qui peuvent en découler.

Ce temps de rencontre n'était pas le lieu pour recevoir les éventuelles plaintes ou doléances concernant des problématiques particulières (stationnement, nuisance, circulation...). C'était avant tout une réunion de présentation de la démarche et une première approche de ce « grand » projet urbain qui déclenchera un travail col-

laboratif sur plusieurs années. Le nombre important de participants nous confirme que nous sommes sur la bonne voie et qu'un « vrai » travail de collaboration avec les citoyens est en train de naître. Le désir mutuel de partage de connaissances et de compétences est dorénavant indéniable, alors allons-y !

belle ma ville! »

territoire, la Municipalité a lancé le 23 novembre dernier son projet de
tte rencontre enrichissante pas comme les autres !

Des exemples concrets, de la réflexion et des échanges

Quelques 140 personnes étaient présentes dans la salle : citoyens de tous âges, spécialistes et professionnels de l'aménagement, le monde associatif, élus, ... Tous ont écouté attentivement la présentation de Marika Frenette (Wigwam) et Johanne Guichard (GO-A) qui prônent et pratiquent l'émergence de l'intelligence collective pour la co-construction de projets urbains. La méthode de concertation citoyenne en urbanisme appelée le « community planning » a rendu les citoyens actifs dans l'élaboration du projet urbain et leur laisse exprimer leur créativité au contact des professionnels. Chacun (habitant, élu, technicien ou tout autre acteur concerné) peut s'impliquer dans le processus, afin de mettre en commun ses idées et ses expériences et participer collectivement à la conception du projet. Leur présentation s'est terminée sur quelques expériences locales (Beaucouzé et Angers). Puis les personnes présentes ont été invitées, par petits groupes de 5, à réfléchir sur cette démarche par le biais de deux questions :



enter et e une ville e pour les ts et les de projets

- *Qu'est-ce que cette démarche évoque chez vous ?*
- *Quelles sont vos craintes ?*

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des réponses apportées par le public aux 2 questions posées.

C'est une chance incroyable d'innover, d'interroger nos pratiques, d'être écoutés ! C'est sûr c'est du boulot mais sur le long terme on est gagnants !

Ok, mais par quoi on commence concrètement ?

Il nous faut du dialogue citoyen, c'est indispensable, il faut remettre du lien social dans les projets, changer nos méthodes ...

Oui d'accord mais combien ça va coûter, et puis comment connaître l'opinion des futur habitants ?

**Tous concernés,
Tous invités !**

Et qu'est-ce qui va se construire, parce que ça me fait un peu peur, et puis la nature dans tout ça ?

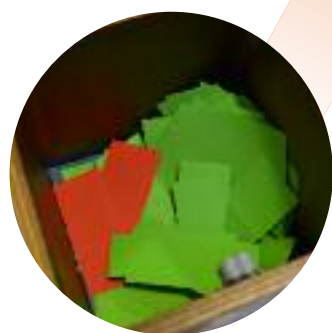
C'est vrai, ça demande de la transparence mais aussi une bonne dose de méthodologie, des pros pour nous aider quoi !

Oui et ça prend du temps tout ça ! Faudrait être sûr qu'on nous fasse pas trop miroiter l'impossible, ni que ça reste du blabla ...

Synthèse et conclusion : on fonce !

Cette démarche expérimentale pour notre commune ne pourra pas être entièrement accompagnée par des professionnels extérieurs pour tous les projets à venir, du fait du coût conséquent que cela implique. Pour autant la ville mise sur son dynamisme et la montée en compétence de ses agents pour que cette démarche devienne une méthode de travail à part entière.

Objectif : atteindre le niveau 5.



Construire ensemble, une réalité

- 5 **Co-construction**
L'équipe projet s'associe aux citoyens pour co-décider et co-financer le projet dans une association public/privé.
- 4 **Concertation**
L'équipe projet s'associe à la population pour résoudre le problème.
- 3 **Co-conception**
L'équipe projet consulte et tient compte des commentaires émis.
- 2 **Consultation**
L'équipe projet consulte sans réellement tenir compte des commentaires émis.
- 1 **Information**
L'équipe projet informe les citoyens sans leur demander de se prononcer sur la question.

Des questions, des hésitations, mais une forte adhésion

À la fin de la séance, une question simple : Êtes-vous partant pour dessiner ensemble notre territoire de demain ? Vert : oui, rouge = non merci ! Dans l'urne, seulement 2 cartons rouge, une adhésion totale de la salle pour continuer sur cette voie.

Comment y arriver ? avec méthode !

1 État des lieux de notre territoire
Faire le diagnostic c'est aller à la rencontre des usages pour mieux comprendre et faire comprendre les situations existantes, lister les atouts et les contraintes. Cette phase doit permettre d'affiner les objectifs et constituer un premier réseau de citoyen participants.
Comment ? forum citoyen, ateliers, concours,...

2 Élaboration de pistes d'actions concrètes
La première phase donne matière à réflexion, cette matière doit être modelée lors de cette seconde période afin de produire des idées, propositions ou fiches action appropriables par tous. C'est une aide à la décision.
Comment ? forum citoyen, ateliers, concours,...

3 Expérimentation et mise en place d'un réseau pour l'animation, le suivi et l'évaluation
Cette démarche relève de l'expérimentation qui doit être évaluée avant d'être maintenue et dupliquée.
La démarche de concertation est l'occasion d'identifier et de fédérer les acteurs du territoire intéressés, mobilisés et investis. Les décisions prises doivent faire l'objet d'un suivi (animation, évaluation, modifications,...)
Comment ? information, retours d'expérience, évaluation des usages, association, carnet de bord, visites, sondages...

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. » Henry Ford.

À vos agendas !

Samedi 11 mars de 9h30 à 12h : déambulation urbaine suivie d'un atelier lecture de carte – quartier des Closeaux – Grand Pressoir. Rendez-vous sur l'esplanade du marché dans le parc du Jau.

Samedi 1^{er} avril de 9h30 à 12h : déambulation urbaine suivie d'un atelier lecture de carte – quartier Bourg de Mûrs. Rendez-vous sur le parking de la salle Gaillard (13 rue des Acacias).

Date à définir : lancement du grand inventaire des usages de la Roche de Mûrs.

D'autres sollicitations et rendez-vous vont fleurir avec le printemps alors ouvrez l'oeil !

Inscriptions aux ateliers ou tout simplement pour participer au projet : Emmanuelle Fougeroux, Chargée des Affaires foncières et Planification urbaine, au 02 41 79 78 73 ou à urbanisme@ville-murs-erigne.fr

Une rubrique dédiée au projet a été créée sur le site de la Ville.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.murs-erigne.fr rubrique « Projet urbain »

Activité Culturelle au Bistrot des Citoyens du Monde

L'AMAC, association proposant une programmation culturelle de proximité sur Mûrs-Érigné, s'est créée en septembre 2016 et a pris place au Bistrot des Citoyens du Monde (BCM). Les activités de l'association sont accessibles à tout public.

L'Association de Maintien de l'Activité Culturelle (AMAC) a investi les locaux du bistrot situé 45 route de Cholet, ouvert de 18h à 23h mercredi et jeudi, et de 18h à 1h vendredi et samedi. Elle a pris ses quartiers dans un lieu où les gens se rencontrent, échangent, où chacun appréciera les activités variées au fil des soirées. Chaque trimestre, une nouvelle programmation est proposée, l'entrée étant gratuite ou à un prix modique (5 €), autour des thèmes suivants : culture, café débats, repas à thème, danse chant, musique et théâtre/arts du spectacle. Quelques exemples pour ce début d'année : François Genou nous enchantera le 17 février avec ses « Contes en famille », Lucho Kopo se produira en concert le 25 février et le 8 mars une soirée cinéma-débat autour du film



« Merci Patron » animée par Louis Mathieu. Vous pourrez aussi éveiller vos papilles avec les produits du terroir. Chacun est invité à venir découvrir ce nouveau lieu de vie et de partage dans votre commune où vous serez chaleureusement accueillis.

Contact : AMAC au 02 41 68 28 04.

Le Repair' Café répare (presque) tout !

Ouvert depuis 9 mois le quatrième samedi de chaque mois, le Repair Café a déjà accueilli plus de 70 personnes.

Une dizaine de bénévoles passionnés viennent avec leur outillage et diagnostiquent, démontent, réparent... Les visiteurs assistent et participent à la réparation ou repartent avec des conseils et une adresse de réparateur plus spécialisé. Notre hôtesse d'accueil vous propose de bavarder autour d'un café. Même sans rien à faire réparer, vous pouvez nous rendre visite.



La gratuité est de mise. Mais si vous êtes satisfait de la réparation, vous pouvez mettre une pièce dans la baleine tirelire qui se trouve sur la table d'accueil. Aucune obligation de résultat n'est exigible

de la part des visiteurs.

Quels objets peuvent être dépannés ? Petit électroménager, vélos, petits meubles, vêtements, petits appareils électriques, encadrement et bijoux. Bien sûr, nous recherchons encore des réparateurs bénévoles dans tous les domaines.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Prochaines dates : samedis 25 février et 25 mars de 9h30 à 12h30 Salle Gaillard derrière l'ancienne mairie.

Informations sur le site international : repaircafe.org ou sur la page Facebook [facebook.com/repair.cafe.murs.erigne](https://www.facebook.com/repair.cafe.murs.erigne)

Contact : Françoise Windels Pellerin au 02 41 57 45 54 ou à francoisewindels@laposte.net

Retour sur l'AG de la Renouée

L'assemblée générale de La Renouée s'est tenue le 4 novembre dans la bonne humeur et la convivialité.

Outre le fait de voter les rapports moral et financier, et la composition des membres du CA, c'était un moment de rencontre et d'échanges entre les adhérents. Ils ont pu exprimer à travers des choix de photos ce que l'association représentait pour eux : créativité, détente et relaxation.

Ce moment créatif et interactif a été suivi par une conférence de Mireille Joulain, naturopathe, sur le thème des intolérances alimentaires, avec de nombreux conseils pour se maintenir en bonne santé. Une belle soirée qui a confirmé la signature de la Renouée « être acteur de son bien-être, c'est aussi être acteur dans l'association dans le partage de nos compétences. »

Info Jumelage

Cherchons familles pour accueillir nos amis du jumelage

Nos amis européens (Allemands, Espagnols, Roumains et Tchèques) seront à Mûrs-Érigné du jeudi 15 au dimanche 18 juin 2017. Nous avons besoin de vous pour les héberger. Si vous êtes prêt à en accueillir quelques uns, merci de nous contacter.

Contact : Danielle Rousseau au 02 41 57 74 82 ou à Roselyne Segrétain au 02 41 45 75 14 ou à rosisegretain@yahoo.fr

Il reste des places pour le voyage jeunes en Allemagne

Du 8 juillet au 15 juillet, 14 jeunes de 12 à 17 ans partiront en Allemagne à Egel. Il reste quelques places. Si vous êtes intéressés pour partir ne tardez pas à nous contacter.

Contact : Roselyne Segrétain au 02 41 45 75 14 ou à rosisegretain@yahoo.fr

Participation au Festival du Sketch pour les jeunes acteurs de Mûrs-Érigné !

Depuis septembre, une douzaine d'acteurs de 7 à 10 ans, coachés par Anne Eyer, metteur en scène, se retrouvent pour s'entraîner.



Bientôt ils se mettront en jeu pour affronter d'autres troupes dans le cadre du Festival du Sketch. Cette année, les jeunes y présenteront deux productions : « Cache-Cache Voyelle » et « Le juge et les cochons ». Ce concours est ouvert au public, alors n'hésitez pas à venir les encourager **samedi 11 mars à 15h**, salle J. Brel de Montreuil Juigné. Si vous manquez cette occasion, rendez-vous le **17 mai à 20h** salle Jean Carmet pour partager en public une palette de petites productions ! N'hésitez pas à inscrire vos enfants pour la rentrée prochaine.

Contact : Anne Eyer au 06 60 94 66 23, à anne.eyer.box@gmail.com ou sur <http://autourdutheatre.jimdo.com>

« Pour un nouvel élan à Mûrs-Érigné »

À vot' bon cœur l'État !

Nous arrivons à mi-mandature et pouvons affirmer que l'État ne nous a pas facilité la tâche ! Dès 2014, l'État met en place un plan sur 4 ans pour diminuer les dotations de fonctionnements (subventions de l'État aux collectivités) au titre de notre participation à l'effort demandé pour la baisse de notre dette nationale. Malgré cela, notre dette est passée de 1,940 milliards en 2013 à 2,160 milliards en 2016 ?

Cette baisse cumulée a représenté un manque à gagner pour les collectivités de 28,1 milliards. D'où une répercussion sur l'économie locale et le chômage (les communes sont des investisseurs et soutiennent les entreprises).

Notre commune, pour sa part, touchait 800 000 € en 2013. En 2017, nous recevrons 499 000 €, soit une baisse cumulée de 734 557 € sur les 4 ans écoulés. À cela, de nouveaux coûts sont imposés aux communes. Ainsi, pour Mûrs-Érigné, on peut citer les 80 000 € annuels des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Soit un manque à gagner global pour la commune de plus d'1 million d'euros en 4 ans (avec 2017). On peut imaginer ce que l'on aurait pu faire avec cette somme.

Malgré nos difficultés financières, nous avons réussi à maintenir un service de qualité en faveur des érimûrois, que ce soit au niveau de l'action sociale, de la culture ou de la jeunesse, nous entretenons nos bâtiments et voirie et développons notre territoire par de nouveaux logements, des projets touristiques mais aussi économiques.

Enfin, nous désendettions notre commune qui était au bord de l'asphyxie. De 1 602 € par habitant en 2016 notre dette passe à 1 443 € par habitant en 2017, sachant que la moyenne régionale est de 853 €. Nous devons une fois encore rendre compte de nos finances en juin prochain au préfet.

Vous voyez le travail ne manque pas, mais sachez que nous continuerons à retrousser nos manches pour boucler cette 2^{ème} partie de mandat.

Le Groupe majoritaire,
« Pour un nouvel élan à Mûrs-Érigné ».

« Mûrs-Érigné, vivre l'avenir passionnément »

Augmentation des impôts locaux ?

Lors de la cérémonie des vœux à la population, Monsieur Coiffard et sa majorité municipale ont habilement lancé l'idée, l'air de rien, d'une augmentation des impôts locaux, dès 2017. Bien sûr, l'idée ne réjouit personne, et surtout pas ceux qui avaient cru les promesses électorales de monsieur Coiffard et de son équipe ; dont leur engagement « ferme et définitif », très symbolique, de ne pas augmenter les impôts jusqu'en 2020. Et que l'on ne vienne pas nous parler de l'endettement de la commune pour expliquer cela, quand la même nouvelle majorité a emprunté entre 2,5 et 3 millions d'euros depuis 2014. C'est-à-dire augmenté la dette de 30 % en 3 ans.

Mais, nous, nous ne les accablerons pas : leur responsabilité est surtout liée à une méconnaissance des politiques gouvernementales, des dossiers, et à leur longs premiers mois d'hésitation qui ont retardé les projets d'urbanisme comme les « Hauts de Mûrs », empêchant ainsi l'augmentation des recettes communales.

La responsabilité est avant tout gouvernementale par la volonté, de l'État, d'étrangler financièrement les communes, jusqu'à les pousser à disparaître dans des fusions hâtives et inconsidérées !

C'est ainsi une perte de près d'un million d'euros en cumulés (depuis 2011), et cela, seuls des élus très méfiants et très avertis auraient pu s'y préparer comme nous l'avons annoncé dans notre programme... Mais nous n'avons pas eu le plaisir de pouvoir vous le démontrer...

Philippe Bodard,
pour le Groupe de l'opposition,
« Mûrs-Érigné, vivre
l'avenir passionnément ».

« Avec vous pour Mûrs-Érigné »

À vous de juger !

La Municipalité a été condamnée par les Prud'hommes à 45 000 € d'indemnités pour n'avoir pas ré-employé un animateur quand elle a décidé, en 2015, d'arrêter sa coopération en direction des adolescents avec la fédération Léo Lagrange, et d'en profiter pour réduire l'équipe en municipalisant ce service. Depuis le début, nous avons dénoncé la manière dont la Majorité a géré cette affaire. Nous avons raison : la Municipalité reconnaît sa totale responsabilité dans cette affaire puisqu'elle renonce à faire appel contre la décision. « C'était le prix à payer », répond M. Le Maire.

Quel(s) prix ? Aux prix d'un appel au porte-monnaie des contribuables, d'un service jeunesse exsangue qui doit développer des actions, tenir sur la durée, bien que soumis à des contraintes de plus en plus lourdes ? À suivre...

Autre préoccupation : augmentation des impôts ou pas ?

À l'heure où nous écrivons ce texte, cette perspective est débattue au sein de la Majorité : il n'y a pas unanimité. Qui va finalement l'emporter ? Certes, la situation financière de la Commune n'est pas simple, mais la Majorité le savait ! Décider une augmentation, serait renier sa parole de campagne électorale, sur un sujet qui n'est pas des moindres. Ou alors, fait-elle sienne cette maxime : « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent »...?

Maryvonne Fleury / Philippe Aguilar,
Le Groupe de l'opposition,
« Avec vous pour Mûrs-Érigné ».

Exposition Bernard Dimey du 1^{er} mars au 29 avril

Cette exposition est un hommage à Bernard Dimey, artiste aux multiples talents (poète, écrivain, peintre), né le 16 juillet 1931 à Nogent (Haute-Marne) et décédé le 1^{er} juillet 1981 à Paris.



La poésie de Bernard Dimey a imposé le respect à plusieurs générations d'interprètes de la chanson. Dans la lignée d'un Gaston Couté, le poète maudit aux accents célestes, l'écumeur de Montmartre ami des libertés a brûlé sa vie pour en offrir les plus beaux chants. Parmi ses interprètes, beaucoup de grands noms (Michel Simon, Gréco, Mouloudji, Zizi Jeanmaire, Patachou, Salvador, Montand, Ferrat, Aznavour, Reggiani...). Il est toujours, aujourd'hui, chanté par de nombreux artistes dont Jean-Michel Piton dans son magnifique « L'homme de la manche » que vous pourrez voir dans le festival Couleurs Chanson le 17 mars.

Atelier de danse parents enfants le 1^{er} mars à 15h

Autour du spectacle « Des danseurs à la bibliothèque » de la compagnie Hanoumat, cet atelier parent-enfant propose de travailler sur des fondamentaux de la danse (écoute, espace, temps, musicalité), d'aborder certains aspects de la création en cours, et surtout de vivre un moment unique avec son enfant.

Les thèmes de l'atelier sont :

- se laisser guider par son enfant, par son parent, dans l'espace et le temps,
- développer le contact physique par le toucher, le contact, le rapport des poids et des appuis de chacun jusqu'à porter son enfant,
- se familiariser avec certains propos et objets du spectacle en expérimentant des gestuelles utilisées par les danseurs comme le livre et la page blanche, et établir un langage à deux
- découvrir et écouter l'univers musical proposé dans les spectacles de la compagnie, imaginer, échanger.

Gratuit. Durée : 1 heure. Pour les enfants de 7 à 10 ans et leurs parents, 8 places (8 duos) disponibles. Réservation auprès de la médiathèque.



Lancement du prix des lecteurs angevins 2017 BD et romans

Une sélection de 10 romans publiés dans de petites et moyennes maisons d'éditions sont proposés à la lecture jusqu'à fin juin 2017.



Les lecteurs votent et élisent leur roman préféré. Des rencontres d'auteurs seront organisées à partir du printemps dans plusieurs médiathèques de l'agglomération. Même principe pour la BD avec une sélection de 9 titres disponibles à la médiathèque. En partenariat avec Cezam Pays de Loire. Vote jusqu'au 30 juin 2017. Inscriptions auprès de la médiathèque. **Gratuit.**

Les contes pour Petites et Grandes Oreilles

Retrouvez les contes de l'équipe de la médiathèque 2 mercredis par mois pour les petits de 10h30 à 11h et pour les plus grands de 11h à 11h30.



Rendez-vous les 15 février, 8 et 22 mars, 5 et 12 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin, 5 juillet 2017.

Gratuit.

Les prochains ateliers informatique

Ces ateliers sont proposés gratuitement à tous les adhérents de la médiathèque le mardi de 14h à 16h. Les thématiques sont définies pour un trimestre et pourront évoluer en fonction des besoins et attentes des utilisateurs.

Au programme :

- 31 janvier : diaporama
- 14 février : initiation traitement de texte sur Word
- 21 février : Word tabulations
- 28 février : Word insertion images
- 14 mars : Foire Aux Questions (FAQ)
- 21 mars : organisation des dossiers et fichiers
- 28 mars : Windows débutants

Compte tenu du nombre d'ateliers et d'ordinateurs, les nouveaux arrivants n'ayant pas encore participé à un cours sont prioritaires. Nombre maximum d'inscriptions aux ateliers par trimestre : 4.



Une borne 1D Touch à disposition jusqu'au 23 mars

Venez découvrir jusqu'au 23 mars la borne tactile et musicale 1D Touch !

Découvrez son catalogue et écoutez sur place plus d'un million de titres d'artistes indépendants : tous les styles musicaux sont représentés et 1D Touch garantit la rémunération équitable de ses artistes. Ça vous intéresse ? Demandez-nous pour créer votre compte gratuit et utilisez ce service de streaming musical de chez vous, sur votre matériel (ordinateur, tablette ou smartphone).



Le festival de théâtre « Ça Chauffe » revient du 20 au 26 février

À l'occasion de cette 9^{ème} édition, le fidèle « théâtral festival » s'annonce riche de nouveautés puisqu'il ouvre, cette saison, ses portes à la musique et à la danse. En plus de la salle Jean Carmet et de la médiathèque, l'école de musique et de danse accueillera aussi des spectacles. Avant goût de la programmation avec 3 rencontres d'artistes.

Commençons avec « Voyage au Pays des Fleurs » vu par la comédienne Annick Cesbron.

Votre travail est axé sur la valorisation de la nature : pourquoi ce thème ?

Le végétal est la ligne artistique de la compagnie « À travers champs » depuis 2003. Je me suis beaucoup intéressée aux plantes médicinales, à la question de la transmission de ces savoirs. Peu à peu, la volonté de m'interroger sur ces pratiques a pris de l'importance et est devenue centrale dans le travail de la compagnie.

Votre travail est une adaptation d'un texte d'Yves Paccalet : avez-vous travaillé ensemble pour l'adaptation ?

Non, nous n'avons pas travaillé ensemble mais nous nous sommes mis d'accord dès le début pour que je puisse extraire les passages du texte que je souhaitais mettre en scène et adapter pour une femme, puisqu'il fait parler un homme. J'ai choisi ce texte parce qu'en le lisant je me suis dit « c'est exactement comme ça que je veux parler des fleurs ».

Après le spectacle, une rencontre « bord de scène » est organisée avec la compa-

Poursuivons avec « L'oreiller de Paula » vu par le comédien Sylvain Peker.

Pour commencer, pourriez-vous nous présenter brièvement le spectacle ?

L'oreiller de Paula est un spectacle créé au Portugal pour le Musée Paula Rego (N.D.L.R : Asylum est une compagnie portugaise arrivée en France il y a un an). C'est un travail inspiré d'une trentaine de tableaux de la peintre Paula Rego qui parle beaucoup des femmes. Ce spectacle est une déambulation dans l'univers de la peintre. Nous souhaitons défendre une image de la femme loin des stéréotypes (fragile, svelte, dépendante des hommes). Au contraire, nous mettons en scène des femmes fortes, notamment à travers leurs relations avec les hommes de leur vie (enfants, père, mari, amant...). La femme est très présente auprès de ces hommes et est plus forte qu'eux.



nie, le public et Yves Paccalet. Quels seront les sujets abordés ?

Philippe Mathé parlera de la façon dont il a mis le spectacle en scène et Yves Paccalet sera là pour parler de son texte. Mais rien n'est écrit, nous laisserons la place à la spontanéité qui lui est chère.

Si vous aviez un message à faire passer au public pour l'inciter à venir, que lui diriez-vous ?

Nous leur proposons une incitation au voyage, au dépaysement. Le public sortira du spectacle avec un regard différent sur les fleurs. C'est une plongée dans les mots, dans le cœur des fleurs porté par la musique du Hang. Un spectacle jouissif, plein de sensualité, de sensations.

Lundi 20 février à 21h au CCJC.

Pourquoi ce titre, l'oreiller de Paula ?

Ce spectacle est divisé en trois parties. La seconde partie est consacrée à un triptyque de la peintre appelé « The Pillowman », qui est en fait un monstre au cœur d'artichaut. Ce tableau est fondamental dans l'œuvre de la peintre et est très représentatif de sa vision de la femme. Il nous permet aussi d'aborder le thème de la différence qui est aussi très présent dans nos créations.

Dans ce spectacle on retrouve de la danse, de la marionnette, du masque... Pourquoi cette pluridisciplinarité ?

Les disciplines sont pour nous trop cloisonnées, en règle générale, dans le spectacle. Nous aimons les mélanger, à l'image de nos expériences très variées (danse, théâtre, spectacles de rue...). Ce cocktail est la marque de fabrique de notre compagnie.

Jeudi 23 février à 21h au CCJC.

Dernière rencontre avec Frédérique Le Naour, comédienne, pour le spectacle « Que la joie de [meure] ».

Que la joie de [meure] parle du sujet délicat du cancer. Pourquoi avoir choisi de traiter ce thème ?

La metteuse en scène et moi-même avons été touchées toutes les deux, dans notre entourage ou personnellement, par cette maladie qui est très courante et qui touche tout le monde. De là est née la volonté d'aborder ce sujet « banal ». Avec une question : comment garder le sourire dans cette épreuve ? Nous avons l'envie de dire que même dans les drames, il y a des moments légers. Surtout en ce moment, à notre époque, il nous semble important de garder la joie, la pulsion de vie qui nous anime. Et d'apporter un souffle de légèreté sur ce sujet tabou qui fait peur car lié à la mort.



Pourquoi choisir de le dire avec le clown ?

Le clown est un personnage qui évolue dans le présent, qui est naïf. Il ne porte pas de jugement. Nous voulions aborder ce sujet sous l'angle de la naïveté. Ce n'est pas un personnage enfantin. Mais un personnage décalé. Ce personnage décalé permet de décaler le sujet, tout est permis. Le clown est un personnage qui permet l'interaction avec le public et permet d'emmener le sujet ailleurs.

Mardi 21 février à 19h au CCJC.

Retrouvez le programme du festival sur le flyer inséré dans ce numéro. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.festival-chauffe.fr

Le festival de musique « Couleurs Chanson » du 17 au 19 mars au CCJC

Pour sa 3^{ème} édition, le festival de chansons « Couleurs Chanson » vous propose trois temps forts.

Afin de mieux comprendre le festival, nous sommes allés à la rencontre de Michel Boutet, co-président (avec Jean-Pierre Pierron) de l'association « Couleurs chanson » afin qu'il nous explique sa vision du festival. Interview.

Comment est née la volonté de créer un festival de chanson sur le territoire angevin ?

Déjà, car notre région recèle de beaucoup de chanteurs de grande qualité (Jacques Bertin, Gérard Pierron entre autres). Le festival a été créé lorsque l'association du P'tit Chariot, qui promouvait des chanteurs locaux, a cessé son activité. L'idée était de créer un festival pour continuer de soutenir la chanson sur le territoire. D'où la création de l'association « Couleurs chanson ».

Qui est l'équipe de « Couleurs chanson » ?

Tous des passionnés de la chanson, aux compétences, talents et envies différents. Nous utilisons tout cela pour essayer de faire un puzzle cohérent et répartir les missions. Certains se découvrent des talents cachés, c'est ça qui est bien aussi.

Comment construisez-vous la programmation ?

Chacun au sein de l'équipe fait des propositions dont nous discutons. Ensuite nous choisissons ensemble ce qui plait au plus grand nombre.



Quelle est votre ligne artistique ?

Nous défendons une chanson poétique et humaniste. Nous ne proposons pas de la chanson de distraction, celle qui sert à ne pas regarder le monde et nous souhaitons défendre, au contraire, une chanson signifiante, exigeante. Mais cela n'exclut pas la chanson légère et drôle !

Un message au public pour lui donner envie de venir au festival ?

« Couleurs chanson » vous donnera l'occasion de rencontrer de belles personnes, de beaux artistes avec un travail très préparé et bien exécuté.

PROGRAMME

Vendredi 17 mars à 20h

1^{ère} partie : Laurent Berger
2^{ème} partie : Jean-Michel Piton chante Dimey

Samedi 18 mars à 20h

co-plateau : Presque Oui (Thibaud Defever)
Michèle Bernard et Monique Brun

Dimanche 19 mars à 15h

1^{ère} partie : Bastien Moh
2^{ème} partie : Gérard Morel

Également, pendant le festival : animations, tables rondes et expositions dont une sur Bernard Dimey à la médiathèque Jean Carmet jusqu'au 29 avril.

Tarifs :

Forfait 3 jours

Plein 36 € - Réduit 30 €

Entrée simple

Plein 15 € - Réduit 12 € - Érimûrois 10 €.



Interview de l'artiste Jean-Michel Piton qui se produira en 2^{ème} partie de soirée le 17 mars.

Vous mettez en scène les poèmes de Bernard Dimey, pourquoi lui ?

C'était une personne très proche du peuple et mes idées correspondent aux thèmes qu'il abordait, à sa manière de les écrire. Je m'appuie dans ce spectacle sur des morceaux choisis de ses textes, il y a forcément une part d'interprétation. Je souhaite remuer les tripes des gens, les rendre sensibles à ce personnage humaniste, qui parle de la vie, de la mort.

Que souhaitez-vous transmettre à travers vos chansons ?

Je ne souhaite rien transmettre. Chanter est seulement ma façon d'aimer les gens, de leur donner du bonheur à travers mes chansons. Si je peux donner du bonheur sur scène, je pense que c'est ma place dans la vie.

Vous êtes accompagné sur scène de Nathalie Fortin au piano et Bertrand Lemarchand à l'accordéon, comment fonctionne votre trio ?

Nathalie Fortin est une spécialiste de la chanson. Nous avons beaucoup travaillé ensemble. Elle comprend les chanteurs, la chanson. Et tout n'a pas besoin d'être dit. C'est la même chose avec Bertrand Lemarchand. Ce spectacle marche beaucoup au feeling, ils sont très à l'écoute de ce que je dis et fais. Il y a entre nous une belle complicité. Je suis très heureux de travailler avec eux.

Rencontre avec Bastien Moh qui fera la première partie de Gérard Morel le 19 mars.

Vous avez débuté avec le groupe Le Chameau et tourné avec eux pendant 10 ans. Vous vous retrouvez en solo. Pourquoi tenter cette aventure ?

Déjà, j'écrivais les chansons pour Le Chameau. Je ne voulais pas arrêter quand le groupe s'est dissout. J'ai donc voulu tenter l'expérience du seul en scène. Cette forme me permet de faire vivre plus fort mes textes intimistes, personnels.

Que souhaitez-vous véhiculer à travers vos chansons ?

Mes textes sont portés sur le sens des mots, leur sonorité. Je crée mes chansons à l'oral car un mot peut prendre plusieurs sens quand il est dit, à la différence de l'écriture qui le fige dans un sens particulier. Je joue des doubles sens et de l'ambiguïté créée. Mes textes portent sur des expériences personnelles, vécues ou non mais je me fais le plus souvent le protagoniste de mes histoires. Pour les créer, je pars souvent d'un jeu de mot et les mots me guident ensuite pour dérouler une histoire.

Vous vous accompagnez sur scène à la balalaïka. Vous êtes également accompagné par le violoncelliste et multi-instrumentiste Quentin Chevrier. Comment fonctionne votre duo ?

Quand je crée une chanson, je crée également la musique qui va avec, cela est indissociable pour moi. Je propose ensuite ces créations à Quentin qui les nourrit dans des arrangements plus complexes. Il apporte ses idées, sa patte.



Ça s'est passé à Jean Carmet...

Salle comble pour les contes et le spectacle de Noël à la médiathèque



Mercredi 21 décembre dernier, à la médiathèque, l'ambiance était chaleureuse avec plus de 100 petits et grands pour les contes de Noël mais aussi musicale avec la présence du chanteur et musicien Guillaume Grégoire qui a régalé les oreilles des participants de chansons rigolotes autour de sa maison.

Les jeunes créent leur propre jeu vidéo à la médiathèque

Pendant 3 matinées, une équipe de 6 jeunes de 12 à 14 ans a découvert les secrets de la création d'un jeu vidéo : les bases du codage, la maîtrise du logiciel GameMaker et le level design. Plein de notions utilisées sur ces 3 jours pour la création d'un jeu de plateforme qui alimenteront certainement la passion et la curiosité des intéressés. Un jeune passionné bénévole, Erwan Josson, est à l'origine de ces ateliers (un atelier de création de casse-briques sur le logiciel Construct 2 en août et cet atelier de décembre). Plus d'une quinzaine de demandes de jeunes n'a pas pu être acceptée faute de place et d'ordinateurs. La rançon du succès !



Succès pour le Tremplin du Mûrs de l'Espace Jeunes

C'est au total plus de 300 personnes qui avaient fait le déplacement samedi 21 janvier pour encourager 6 groupes de musique amateurs qui venaient participer au tremplin jeunes. Depuis le 10 janvier et jusqu'au 21 midi, les internautes étaient invités à voter en ligne pour leur groupe préféré directement sur la page événement Facebook. Le soir du tremplin, il était également possible de voter sur place à l'aide de coupons. Un jury de professionnel avait aussi le droit de vote. Il était composé de Matthieu Bablee du groupe Zenzilé, Yohann Blaiteau, responsable du bar bowling Le Colisée à Angers, Marie Rochefort, directrice de l'école de musique et de danse AccorDance et Aurélie Fontaine, responsable de la programmation culturelle du Centre Culturel Jean Carmet. C'est au final le groupe Joh Berry qui a gagné ce tremplin et fera donc la première partie du festival de musique Le Mûrs du Son le 30 juin prochain. Bonkers Experience, le plus jeune groupe de la compétition, est quant à lui arrivé second et a gagné la possibilité de se produire en concert au bar bowling Le Colisée.



© Patrice Touchet

Durant la soirée, un mannequin challenge avait été organisé. Sa vidéo est disponible sur la page facebook de l'Espace Jeunes : facebook.com/EspaceJeunesMursErigne

NOUVELLE DATE !

4^{ème} édition du Angers Dub Club

Vendredi 3 mars à 21h

Aba Shanti, Bunnington Judah, High Elements, Mystikal Sound System...

Du beau monde est attendu à Jean Carmet !

Tarifs : En amont 15 € - Sur place 18 €
Érimûrois : 10 €



AGENDA

Mardi 7 février - 20h30
Père fils thérapie - Cinéma



Vendredi 10 février - 21h
Les amantes - Théâtre
Plein 8 € - Réduit et érimûrois 5 €

Dimanche 12 février - Cinéma
14h30 - Alice au pays des merveilles
17h - Alice de l'autre côté du miroir

Tarifs spéciaux « Alice »
1 film : non adhérent 5.5 € - adhérent 4.5 € / 2 films : non adhérent 8 € - adhérent 6 €. Billetterie sur place le jour de la séance.

Mardi 14 février - Cinéma
15h - Vaiana, la légende du bout du monde
20h30 - Primaire



Du 20 au 26 février
Festival Ça Chauffe - Théâtre

Mardi 28 février - 20h30
Dalida - Cinéma



Du 17 au 19 mars
Festival Couleurs Chanson - Concerts
Plein 15 € - Réduit 12 € - Érimûrois 10 €
Pass : Plein 36 € - Réduit 30 €

Samedi 1^{er} avril - 21h
La LIMA - Cabaret d'improvisation au profit de l'association « Rêves »
Plein 9 € - Réduit et Érimûrois 7 €

Vendredi 7 avril - 21h
Jamie Gallienne et Pierre Lebas
Soirée cabaret
Plein 12 € - Réduit 10 € - Érimûrois 8 €



Samedi 22 avril - 10h/18h
Marché de Printemps au parc du Jau avec « Garçons s'il vous plaît ! »
Gratuit

Tarif Érimûrois dans la limite des places disponibles.